

Comité de Bassin Artois-Picardie ___

Le Secrétaire du Comité de Bassin

> PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ACTION INTERNATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE **DU 3 JUIN 2021**

LISTE EMARGEMENT

" Sous-collège "		Présance	Mandats		
Déparlements / Somme	HAUSSOULER Stephane - Président	X Prósential			
Communes nimites ou EPCs nyant compt dans le temaine de feau majoritainement composés de communes numites	DEFLESSELLE Claudo	X Visio			
ggionicrations > 100 top ou EPC i ayart competance lains le dismaine de l'est comportant au moins 1 egglo le cère de 100 000 hob	LEMAIRE Patrick	X Visio			
e eius de 100 000 hab ggiomérialors > 100 000 au EPCI ayant compétance ans le domaina de fieau comportant au moins 1 agglo le alus de 100 000 hab J Litioral	PASSEBOSC Brigitto	X Visio			
le plus de 100 000 hab / Littoral Lygioméralions > 100 000 ou EFC l'ayert compétence lans le domaino de feau comportant au moins 1 agglo le plus de 100 000 hab / Littoral	RINGOT Bortrand	Excusó			
	USAGERS N	ION ECONOMIQUES (3)			
Personna qualifida	LEDQYEN Alexandre	X Visio			
Consormicines Régionalis d'espoes Naturals	BARBIER Luc • Vice-Président	Visio			
lasoc agréées do distense dos consommateurs	BULA Danièle	Excusão			
	USAGER	GECONOMIQUES (2)			
Agricultura biologique	TUPIGNY Hélèna	Excusão	Mandal à MLEFEBYRE		
nduatie	LEFEBVRE Jérôme	Vielo			
	ETAT ET DE SES E	TABLISSEMENTS PUBLICS(4)			
Droclaur Rögional HDF du BRGM ou son représentant	PANKET Pigmo	Excusó, pas do représentant			
institut de l'ARS de NPOC ou son représentant	VALLET Benoît	Excusó, pas do représentant			
SGAR NPDC au son représentant	BUCHAILLAT Laurent	Excusé, pas de représentant			
OREAL Nord Pas-do-Calaia, dillégué de Bassin <i>ou son</i> représentant	TAPADINHAS Laureni	Excusé, Représenté par M. PREVOST Olivier (Visio)			
	Kembr	es Consultatifs (4)			
			Présence		
Francois RAYMONO Contrôleur Financier auprès de l'Agence de l'Eau	Arkis-Picardie		Excusó		
LALANDE Michel Président du Conseil d'Administration de l'Agence			Excușô		
fullo PERCELAY Commissaire du Gouvernement auprès de l'Ager			Excusão		
VATIN Thiorry					

REPRESENT	NT DU PERSONNEL (2)
	Présenco
Roprésontant titulaire du	personnel au Conseil d'Administration
FENISSON Bruns	X Vilio
Représentant suppléant de	u personavel au Conseil d'Administration
VERHAEGHE Séverine	X Visio
INT	ERVENANTS
TARDIEU Eric (Directeur Général Oleau)	ren del renero de la companio de la La companio de la co
HENRY-DE-VILLENEUVE Plarra (Directeur Projet OlEau)	en en la manuella de la granda de la composition de la X entida de la composition della composition de la composition della composition d
SEGUIN Philippe (Ingénieur agronome OlEau)	V.
	INTERNES
MATYKOWSKI Isabelia	Prósentiel
CHANAUT Despring	Prospirates
BRANGER Piotro	X Présentiel
DERICQ Christine	Présentiel
VALENTIN Raphoti	X Présentiel
Page LECLERCQ Lydio	1 X Présentiel





L'ORDRE DU JOUR ÉTAIT LE SUIVANT :

- 1. Approbation du procès-verbal de la CPAIDD du 10 novembre 2020
- 2. Présentation des acteurs de l'action internationale
- 3. Situation des engagements
- 4. Coopération décentralisée (ligne 1330)
- 5. Coopération institutionnelle et volet international de la politique jeunesse (ligne 1331)
- 6. Agenda prévisionnel 2021/2022

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

N° DU POIN	T DE	N° DE DELIB.	OBJET	ADOPTE / AF	REFUSE / REPORT E	AMENDE	OBSERVATIONS
1			Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 10 novembre 2020	x			Unanimité Quelques coquilles corrigées pour la version signée.
4	4.1	21-A	ACTION INTERNATIONALE COOPERATION DECENTRALISEE (22206)	AF	•		Unanimité, transmission au CA du 2 juillet Monsieur Patrick LEMAIRE n'a pas participé au vote pour le Dossier : 2924700 Les amis de Zod Neere (Co-financement - Communauté Urbaine d'Arras)
5	5.1	21-A	ACTION INTERNATIONALE - COOPERATION INSTITUTIONNELLE SOLIDARITE EAU EUROPE(22207)	AF			Unanimité, transmission au CA du 2 juillet
			4			:	

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Président HAUSSOULIER ouvre la séance à 14h10.

1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ACTION INTERNATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 10 NOVEMBRE 2020

Monsieur HAUSSOULIER demande si des remarques sont à formuler concernant le procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 10 novembre 2020.

Pas de remarque.

Le procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 10 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

2 – PRÉSENTATION DES ACTEURS DE L'ACTION INTERNATIONALE

Madame MATYKOWSKI présente le contexte et la situation des acteurs de l'Action Internationale ainsi que la politique poursuivie par l'Agence de l'eau Artois Picardie.

Remarques et Débats :

Monsieur VATIN, en perspective du séminaire du 28 septembre 2021, suggère d'établir un bilan des actions de l'Agence depuis une dizaine d'années. Il propose d'utiliser l'évaluation déjà réalisée sur le dixième programme afin d'établir une projection sur l'avenir.

Monsieur HAUSSOULIER affirme que l'intérêt du séminaire du 28 septembre 2021 est certes de se rencontrer mais aussi d'exposer les attentes des uns et des autres et de présenter les différents outils. Il s'agit d'envisager une stratégie efficace dans le cadre des missions portées par l'Agence d'un point de vue à la fois institutionnel et de coopération sur le terrain. Contrairement à des pratiques qui existent dans d'autres Agences, le Président souhaite qu'il y ait, sur le terrain, des collectivités ou des services d'eau et d'assainissement intervenant aux côtés de l'agence Artois-Picardie. À l'international, il souhaite promouvoir le travail de terrain afin que les jeunes habitants du bassin puissent bénéficier des retours d'expérience dans leurs écoles. En effet, cela présente une dimension pédagogique et plus globalement, de citoyens du monde. Le Président invite les participants à soumettre leurs propositions.

Monsieur LEFEBVRE demande des précisions sur la répartition géographique entre les six bassins. Par ailleurs, il souhaite connaître les critères sur lesquels sont retenus les dossiers. Enfin, il s'enquiert de connaître les sujets qui doivent être travaillés avec ces pays. Selon lui, il semble judicieux de travailler sur la qualité de l'épuration avec le cas de l'Afrique par exemple.

Monsieur HAUSSOULIER indique que la problématique de la répartition des territoires doit être discutée, étant donné que certaines Agences ont la priorité sur certains territoires. Pour autant, une coopération entre les différentes Agences semble nécessaire. Monsieur HAUSSOULIER indique que ces questions seront discutées ultérieurement.

Madame MATYKOWSKI annonce que la répartition des territoires sera abordée lors de la réunion inter-agences à laquelle participera Monsieur LEDOYEN fin juin 2021. Dans le cadre

du séminaire du 28 septembre 2021, elle suggère que Madame DERICQ et Monsieur LEDOYEN établissent un compte rendu de la réunion inter-agences. Elle ajoute que les Agences ont majoritairement investi trois territoires, le Burkina Faso, Madagascar et le Sénégal. En réponse à la demande de Monsieur LEFEBVRE, elle signale que la grille de critères sera présentée lors du point sur la présentation des projets de cette commission. Enfin le retour d'expériences doit être réciproque, les pays aidés ayant une culture de la sobriété en eau

Monsieur BARBIER partage les propos de Monsieur HAUSSOULIER. Il ajoute qu'il semble pertinent d'observer les échanges dans les territoires en question. Selon Monsieur BARBIER, il serait intéressant d'évaluer la manière d'adosser aux échanges en cours les problématiques et les programmes de travaux à engager dans le respect des orientations de l'Agence. Il s'agit de répondre aux engagements internationaux de ces territoires et d'avoir une action continue. En effet, un suivi dans le temps est nécessaire pour établir une évaluation fiable des engagements pris. Par ailleurs, il souhaite participer à l'organisation de la rencontre avec les décisionnaires des Comités de Bassin concernés.

Monsieur VATIN invite les participants à élaborer leurs suggestions en vue du séminaire.

Madame MATYKOWSKI présente brièvement l'OlEau et les actions menées dans les pays de l'Est, notamment le transfert de l'expérience française sur la gestion de l'eau en Arménie, Géorgie et Moldavie.

Monsieur TARDIEU présente les missions de l'OlEau puis cède la parole aux chefs de projet Monsieur SEGUIN et Monsieur HENRY DE VILLENEUVE.

Monsieur SEGUIN détaille le projet EUWI+.

Monsieur VATIN remercie l'OlEau et note que le projet EUWI+ a été une expérience enrichissante pour l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Monsieur HAUSSOULIER pense que l'expertise de la France dépend d'actions comme celles menées par l'OlEau.

Monsieur VATIN interroge l'OlEau sur les politiques des pays de l'Est en termes de gouvernance de l'eau.

Monsieur HENRY DE VILLENEUVE annonce l'existence, dans les pays de l'Est, d'interlocuteurs sur la question de l'eau souvent moins bien dotés qu'en France. Cela présente une difficulté mais le projet EUWI+ apporte une partie de la réponse en mettant en parallèle l'apport méthodologique avec des experts extérieurs à l'administration. L'OIEau a veillé à ce que les institutionnels, tant les ministères que les Agences de l'Eau, soient informés des développements. L'accompagnement politique mis en place par l'OIEau a généré des consultations à chaque étape de développement des plans de gestion ainsi que la mise en place d'un cadre législatif.

Monsieur SEGUIN affirme que la situation est contrastée entre les pays. Des pays comme la Biélorussie ne sont pas dotés d'Agences de l'Eau, mais il existe des pays avec des Agences de l'Eau et des Comités de Bassin. Le problème de dotation est crucial notamment du fait de situations politiques et de corruption dans les pays pour mettre en place des systèmes de redevance *ad hoc*. Il note également la dépendance de certains pays vis-à-vis de l'étranger concernant des investissements. Selon Monsieur SEGUIN, ces particularismes locaux sont à prendre en compte.

W

Monsieur TARDIEU indique que la France dispose de marges de manœuvre pour améliorer l'ensemble de la chaîne sur ces territoires. Le sujet du prochain RIOB au Forum mondial de l'Eau à Dakar en mars 2022 portera sur un segment des bassins et sur l'idée que la sécurité de l'eau dépend de la sécurité économique et inversement.

Monsieur VATIN remercie MM. HENRY DE VILLENEUVE, SEGUIN et TARDIEU.

Monsieur BARBIER félicite l'OlEau pour son travail. Il s'interroge sur la manière dont l'OlEau sensibilise les porteurs de projet et les maîtres d'ouvrages afin que l'objectif attendu soit atteint.

Monsieur LEFEBVRE demande quelle est la réaction des voisins des pays de l'Est concernant une intervention française aussi prégnante sur ces territoires.

Monsieur SEGUIN précise que la situation est contrastée selon les pays : trois pays ont signé des accords d'associations avec l'Union européenne. L'un des trois pays a connu l'éviction de son Président et l'envahissement d'une partie de son territoire. D'autres pays restent en retrait pour éviter ces désagréments. Selon Monsieur SEGUIN, la Biélorussie est le pays qui se rapproche le plus des standards européens. Il énonce que l'OlEau est relativement petit face aux grands groupes. Pour autant, la qualité de l'OlEau réside dans des contacts de haut niveau et dans son pouvoir à faire prendre conscience aux dirigeants de la problématique de la gestion de l'eau. Cela permet aux décideurs d'avoir des discours plus cohérents et constructifs.

Monsieur VATIN remercie l'OlEau et annonce son souhait de poursuivre la collaboration sur ces territoires.

MM. SEGUIN, TARDIEU et HENRY DE VILLENEUVE quittent la réunion.

3 - SITUATION DES ENGAGEMENTS

Madame DERICQ en référence au point n°3 de l'ordre du jour, présente la situation des engagements.

Remarques et Débats :

Monsieur VATIN résume la question budgétaire sur les interventions courantes en indiquant que sur un budget 928 000 €, l'Agence engagerait la moitié du budget.

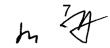
4 - COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE (LIGNE 1330)

Madame DERICQ, en référence au point de présentation n°4, présente les critères d'évaluation des projets de coopération décentralisée et déroule les dossiers.

Remarques et Débats :

Monsieur HAUSSOULIER veille à ce que l'Agence s'assure de la bonne utilisation des deniers publics. Il est souhaitable que les financements de l'agence Artois-Picardie et des autres instances remplissent les actions prévues et ne financent pas d'autres actions, notamment l'alimentation de populations terroristes.

Monsieur VATIN propose de voter l'ensemble des projets.



Madame DHAINAUT précise que Monsieur Patrick LEMAIRE représentant la Communauté Urbaine d'Arras ne participe pas au vote du dossier 2924700 « Les amis de Zod Neere » (Co-financement de la Communauté Urbaine d'Arras).

Monsieur HAUSSOULIER confirme un conflit d'intérêt potentiel avec la communauté urbaine d'Arras sur l'un des dossiers.

La délibération « COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE (LIGNE 1330) » reçoit l'avis favorable à l'unanimité (hors CU d'Arras) de la CPAIDD du 3 juin 2021 et est transmise pour décision du Conseil d'Administration du 2 juillet 2021

5 – COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE ET VOLET INTERNATIONAL DE LA POLITIQUE JEUNESSE (LIGNE 1331)

Madame DERICQ présente la coopération institutionnelle et le volet international de la politique jeunesse (ligne 1331) conformément au point n°5 du dossier de séance.

Remarques et Débats :

Monsieur VATIN évoque son intervention dans le cadre de l'assemblée générale du Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau. Il se dit enthousiaste à l'idée qu'il existe une organisation des jeunes au niveau mondial avec le Parlement des Jeunes pour l'Eau.

Madame DERICQ ajoute que dans certains pays, l'engagement des jeunes est un engagement militant qui passe principalement par des associations. La tranche d'âge des membres du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau est de 18 à 27 ans.

Monsieur VATIN ajoute que la mobilisation des jeunes témoigne du fait que l'eau demeure un enjeu stratégique et vital.

Monsieur BARBIER suggère le recrutement de jeunes dans les instances de Comités de Bassin.

Monsieur VATIN signale que le Comité de Bassin Artois-Picardie est le seul à adopter une politique jeunesse et à intégrer un jeune de moins de vingt ans, Monsieur LEDOYEN, par ailleurs membre du Parlement des Jeunes pour l'Eau.

Monsieur HAUSSOULIER regrette que les autres Agences n'adoptent pas une politique jeunesse. Il demande à Madame DERICQ l'engagement financier de l'Agence.

Madame DERICQ indique que le programme s'étend sur trois ans, la participation financière s'élève à 50 000 €par an.

La délibération « ACTION INTERNATIONALE – COOPERATION INSTITUTIONNELLE SOLIDARITE EAU EUROPE (LIGNE 1331) »

reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la CPAIDD du 3 juin 2021 et est transmise pour décision du Conseil d'Administration du 2 juillet 2021

6 – AGENDA PRÉVISIONNEL 2021/2022

Madame DERICQ présente l'agenda prévisionnel 2021/2022 conformément au point n°6 du dossier de séance.

h

Remarques et Débats :

Mme MATYKOWSKI ajoute que la prochaine CPAIDD est prévue le 21 octobre 2021.

Monsieur LEFEBVRE demande la date du Comité de sélection des projets éligibles au Fonds Eau Dunkerquois.

Mme DERICQ indique que la date n'est pas encore fixée.

Monsieur le Président HAUSSOULIER remercie les membres de la commission et clôt la séance de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 3 juin 2021 à 16h06.

LE PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DE L'ACTION INTERNATIONALE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Stéphane HAUSSOULIER

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE

Thierry VATIN